

FICHE N°6

VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE

LA DÉMARCHÉ DE VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE

Pour des raisons diverses, les cours d'écoles ont bien souvent été construites avec des espaces bitumés et très peu ombragés. La **désimperméabilisation, puis la végétalisation** de certains espaces constituent une **solution simple** permettant de favoriser le retour de la biodiversité au cœur de la commune.

Dans un contexte de changement climatique et de surchauffe des zones urbanisées, la végétalisation des cours d'école constitue une des **réponses aux besoins de rafraîchissements de ces espaces** pour **améliorer le cadre de vie** de ses usagers voire des habitants du quartier.

Au-delà de ces aspects, les cours de récréation représentent un espace où les **enjeux sociétaux et environnementaux ont une place grandissante** : éducation à l'environnement, de bien-être et de santé pour les enfants et leurs enseignants. Elles constituent donc des espaces où il est **important d'agir** au regard de la situation et des enjeux.

QUELS INTÉRÊTS POUR VOTRE COMMUNE ?

- Améliore le cadre de vie des enfants, favorise leur **épanouissement** et leur bien-être : **espaces agréables et sains**, pensés pour jouer, partager et apprendre (reconnexion avec la nature).
- Améliore la **qualité de vie et la santé** (confort thermique, assainissement de l'air, etc.) des usagers de l'école.
- Favorise le **lien social entre les différentes générations** : projet co-construit et participatif (enfants, parents, enseignants, services techniques de la mairie).
- Favorise le **retour de la biodiversité** dans des zones urbanisées.
- **Sensibilise** les habitants et usagers aux enjeux de la nature et de l'agriculture urbaine.
- Favorise l'**éducation à l'environnement et au développement durable** (mise en œuvre de projets éducatifs pour les instituteurs).
- **Optimise le système d'assainissement** en réduisant l'apport en eaux pluviales de l'école.
- Participe à l'**adaptation du territoire au changement climatique** en favorisant la réduction de la chaleur (ombrage, humidité de l'air), l'infiltration des eaux de pluie, et donc le risque d'inondation, etc.

LES + POUR LA BIODIVERSITÉ

- Amélioration de la **recharge des nappes** à travers l'infiltration et la gestion des eaux en surfaces.
- **Préservation** des ressources en **eaux** et des **sols** (aspects qualitatifs et quantitatifs).
- Création d'**espaces « relais »** permettant de garantir le déplacement de certaines espèces (restauration de la **Trame Verte et Bleue**).
- **Restauration des fonctionnalités écologiques** des sols, en aménageant des surfaces qui soient perméables et végétalisées, avec des **végétaux issus de filières de collecte et de production locales** (ex. [marque Végétal Local](#)).



TÉMOIGNAGE : Fanny DOMBRE
COSTE, adjoint au Maire de Montpellier (34):
[Désimperméabilisation de l'école André-Boulloche en 2022](#)

« Habituellement, dans une cour d'école, quand il n'y a rien, les ballons prennent toute la place [...] et c'est super, mais c'est vrai que quelquefois il n'y a plus assez d'espace [...] pour les jeux calmes. Et donc l'idée, c'est de redonner dans les cours d'école plus de places à d'autres types de découvertes [...] c'est permettre aux enfants de faire travailler leur imaginaire parce que quand on découvre un bourgeon au printemps qui se forme, c'est extraordinaire pour un enfant [...] c'est la curiosité naturelle qui fait que l'enfant derrière va développer son imaginaire. »



COMMENT S'ENGAGER ?

1. **Diagnostic et construction d'un projet** en partenariat avec les élèves, l'association des parents d'élèves, l'inspecteur académique,...
2. **Présentation du projet** au Conseil municipal + écriture de la **charte** et de la **convention**
3. **Acceptation du projet** + début des travaux

EN SAVOIR PLUS

- Soutiens financiers possibles avec [l'Agence de l'eau Adour-Garonne](#) et [l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse](#)
- [Appels à projets \(aide financière\)](#)